



Mouvement pour la défense de Lausanne

MDL - Case postale 6929 - 1002 Lausanne

Téléphone et fax: 021 617 37 67

www.mdl-lausanne.ch

Conseil Communal
Place de La Palud 2
1002 Lausanne

Lausanne, le 4 juillet 2019

Pétition pour sauver et rénover l'auberge du Lac de Sauvabelin

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

De nombreuses personnes, fidèles utilisatrices de cette auberge ont été fortement attristées de découvrir qu'elle ne rouvrirait jamais. En effet, elle marque profondément le paysage de Sauvabelin depuis que l'ADIL, devenue Lausanne Tourisme, l'a faite construire en 1891. Elle fait partie intégrante du lac de Sauvabelin avec son espace bucolique apaisant et elle est donc un élément fort qui tient particulièrement à cœur de nombreuses générations de visiteurs qui s'y sont rendus et s'y rendent encore depuis leur plus tendre jeunesse.

Après 5 ans d'abandon, la Municipalité justifie sa destruction sur des raisons vagues comme pas aux normes, trop de problèmes, trop cher à rénover... mais cela sans présenter une vraie étude pour une rénovation dans les règles et ceci alors qu'un crédit de 1,8 millions y a déjà été alloué. De plus cette auberge a été vidée volontairement de nombreux de ses éléments et les arguments de la mise à l'enquête prônant une ruine ne sont pas aussi forts que l'on veut le laisser entendre. De source sûre, nous savons que cette auberge était rentable et qu'il y a eu des propositions de reprise abandonnées pour différentes raisons et nous avons aussi eu des propositions de personnes intéressées à se lancer dans ce projet.

Il nous a fallu attendre une semaine pour que les plans finaux apparaissent dans la mise à l'enquête officielle qui était déjà ouverte et que les grills soient semble-t-il abandonnés vu les plaintes, malgré qu'ils aient tout le long figurés sur l'avis d'enquête au panneau officiel.

Malgré le peu de temps pour récolter des signatures (moins de 2 mois), notre pétition a eu un franc succès et la pétition en ligne est encore active. De nombreuses personnes se sont offertes spontanément pour récolter des signatures. Un nombre infime de personnes nous ont dit vouloir une place de pique-nique, ce qui témoigne encore une fois qu'il y a une forte opposition à cette destruction.

Par notre pétition annexée de 3042 signatures nous vous demandons donc d'invoquer l'effet suspensif afin de stopper cette destruction et de mener une vraie réflexion pour une rénovation qui permettrait de maintenir ce patrimoine et de recréer de nouveaux postes de travail.

Comme justifications, nous pensons que cette auberge possède les avantages suivants:

- Elle a un effet régulateur, empêchant les débordements sauvages d'une place de pique-nique autogérée et totalement ouverte. Même si les grills semblent être interdits on ne pourra empêcher des pique-niqueurs d'en amener, déjà aujourd'hui certains font des grills autour du lac avec un danger de feux de forêt en période sèche.
- Elle se situe en pleine forêt sans sortir de Lausanne avec de bons transports publics.
- Elle est un lieu fortement multigénérationnel et multiculturel. Les visiteurs de Sauvabelin sont de tout âge et de toutes nationalités.

- Elle permet d'offrir des places assises tranquilles et abritées sans avoir à se battre à la Pinte surchargée en période de grande affluence. La Pinte plus petite (ancien local des patins à glaces) remplit pleinement le rôle de restauration sur le pouce.
- L'auberge offre la possibilité de faire venir des groupes importants, mariages, baptêmes, sociétés (Lions, Rotary..), et d'autres activités touristes car elle se trouve aussi sur la route de Saint Jacques de Compostelle.
- Elle porte un forte marque patrimoniale tant sur le plan matériel qu'immatériel.
- Elle a rapporté de l'argent à la ville pendant des années tout en fournissant du travail. Elle marchera encore mieux grâce au parc pour les enfants et à la tour qui sont des succès.
- Elle permet de maintenir une fraîcheur sur le parc des enfants en le protégeant des réverbérations du lac et par sa seule présence apporte une ombre très appréciée contre la chaleur que la place de pique ne pourra offrir.

Une vraie réflexion doit être faite afin que soit mis en place un projet respectant ce patrimoine. Rappelons que la restauration/conservation est aussi une attitude écologique justifiable et que seul 3 participants sur 500 lors des démarches participatives ont dit être pour sa destruction.

Cette auberge possède donc un immense potentiel, de nombreuses idées sont apparues lors des démarches participatives comme une cuisine à prix modéré avec une offre culinaire faite de produits locaux ou aussi la possibilité de pouvoir s'asseoir sans avoir à consommer...

Cette pétition essaie une fois de plus de démontrer que de nombreuses personnes sont attachées à ce patrimoine et ne désirent donc pas remplacer cette auberge par une nouvelle place de pique-nique rappelant Vidy, mais qu'ils préfèrent avoir une offre différenciée.

Nous espérons que leurs voix soient entendues afin que cette auberge soit rénovée et que des espaces verts généreux soient implantés à ses alentours dans les règles de l'art.

Dans l'espoir qu'il nous sera possible de développer notre point de vue de vive voix lors d'un entretien nous vous remercions d'avance pour votre attention et vous prions d'agrèer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

François Mercanton
Président du Mouvement pour la
Case postale 6929
1002 Lausanne
info@mdl-lausanne.ch

Annexes : ment.